



## Traité Bikourim

### Michna 6 - Chapitre 2

אֶתְרוּג שְׁוֵה לְאֵילָן בְּשִׁלְשָׁה דְרָכִים, וְלִירֵק בְּדָרֶךְ אֶחָד.  
שְׁוֵה לְאֵילָן, בְּעֶרְלָה וּבְרִבְעֵי וּבְשִׁבְעֵית;  
וְלִירֵק בְּדָרֶךְ אֶחָד, שְׁבַשְׁעַת לְקִיטָתוֹ עֲשׂוּרוֹ;  
דְּבָרֵי רַבֵּן גַּמְלִיאֵל.  
רַבִּי אֶלְיעָזֵר אוֹמֵר:  
שְׁוֵה לְאֵילָן בְּכָל דְּבָר:

Le cédrat (étrog) peut être apparenté à un arbre sous trois aspects, et à un légume sur un autre point. Il est apparenté à un arbre en cela qu'il est astreint aux lois de 'orla, de reva'i et de la chémita. Il est apparenté à un légume en cela que le moment de sa cueillette correspond à celui qui le soumet au prélèvement des dîmes, ce sont les paroles de Rabban Gamliel.



### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)